PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE

Tél. : 080/29.28.27

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIELSALM

Rue de l'Hôtel de Ville, 5 6690 VIELSALM

ANNEXE X
(A.G.W. du 04 juillet 2002)

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande introduite par la Srl Fromagerie biologique de Vielsalm pour l'extension de ses activités et la régularisation d'une prise d'eau situées rue du Vivier, 63 à 6690 Vielsalm sur les parcelles cadastrées Vielsalm 1ère Division Section F n°462W, 470F et 483F.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 27 octobre au 10 novembre 2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à:
Le 22 octobre 2026	Le 27 octobre 2026	Administration communale de Vielsalm Le 10 novembre 2026 à 11 h	Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel de Ville 5 6690 VIELSALM

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté pendant les heures de service et le samedi 07 novembre 2026 sur rendez-vous à prendre au plus tard vingt-quatre heures à l'avance. Personne de contact: Annick Dethier – 080/29.28.13 – annick.dethier@vielsalm.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.
Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous auprès du Service communal de l'environnement.
Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur : Monsieur Charles Uyttenhoven : 0499/466675 ;
- du Service communal de l'environnement de Vielsalm : 080/292813 ;
- du Fonctionnaire technique - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3) – Département des Permis et des Autorisations – Avenue Reine Astrid 39 à 5000 NAMUR : 081/715300.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande soumise à enquête publique est le Fonctionnaire technique.

A Vielsalm, le 22 octobre 2026.

Pour le Collège,

La Directrice générale, Le Bourgmestre,

(s)Anne-Catherine PAQUAY (s)Elie DEBLIRE

ADMINISTRATION COMMUNALE de VIELSALM Luxembourg